

PAYS CASTR.

VIELMUR-SUR-AGOUT

Julia et Charles, des Justes honorés à titre posthume

A travers Lydie et Yvette, leurs filles, et les témoins de leurs actes de désobéissance civile, ce sont Julia et Charles Rey qui ont été honorés à la mairie de Vielmur. Durant la seconde guerre mondiale le couple a caché et hébergé Edith, enfant juive alors âgée d'une douzaine d'années. C'est d'ailleurs elle qui a été à l'origine de cette cérémonie. Outre Cathy Rabou, maire de la commune, le docteur Albert Seifer, délégué régional du comité français pour Yad Vashem et le consul d'Israël Shmuel Sivan ont pris part à l'évènement couronné par la remise à titre posthume à Julia et Charles Rey la médaille et le diplôme d'honneur des "Justes parmi les Nations".

Depuis 1963 une commission présidée par un Juge de la Cour suprême d'Israël a été créée pour décerner le titre de « Juste parmi les nations ». La commission respecte des critères précis et s'appuie sur une documentation méthodique reposant principalement sur les témoignages directs.



Proches et témoins ont honoré la mémoire du couple.

Les dossiers permettant d'établir la reconnaissance d'un Juste doivent établir, avec plusieurs témoignages concordants. Charles, facteur, avait déjà été victime de la première guerre mondiale. Au « chemin des Dames »

il avait perdu un bras en secourant un camarade. C'est à l'école de Vielmur qu'Edith Levie s'est lié d'amitié avec Yvette Rey. Julia et Charles n'ont pas hésité à leur porter secours. Lors des menaces de rafles ils hébergeaient Edith

en la cachant dans une chambre sous les toits. C'est ce courage, rare, qui leur vaut aujourd'hui la reconnaissance émue de tous et de voir leur mémoire honorée.

J-C C